



POINTE DU CHAY

COMMUNE

Angoulins (17)

DESCRIPTION ET INTERET DU SITE



A moins de 10 km au sud de La Rochelle, la Pointe du Chay constitue une saillie rocheuse le long de la côte à dominance sédimentaire et vaseuse qui caractérise la "mer des pertuis charentais". Ce site à forte importance stratigraphique et gisement fossilifère réputé est constitué de falaises de calcaires récifaux, peu élevées (altitude maximale de 11 mètres) et soumises à une forte érosion marine, et d'un plateau où l'occupation du sol est variée : jachères récentes issues d'anciennes cultures céréalières, parcelles privées à bâti peu dense entourées de pelouses sèches sub-naturelles et, enfin, pelouses arides naturelles localisées en sommet de falaises où elles forment une bande étroite de quelques mètres seulement.



Malgré une dégradation assez marquée - enfrichement, piétinement, érosion - la zone possède encore un intérêt biologique élevé en raison de la richesse botanique exceptionnelle de ses pelouses calcicoles thermophiles ; avec 12 espèces rares/menacées sur les 66 recensées sur le site, la flore apparaît en effet d'une grande originalité. On y rencontre tout un cortège de plantes à affinités méridionales ayant trouvé sur ces quelques promontoires rocheux littoraux des conditions favorables à leur développement (températures clémentes, sécheresse estivale, sol superficiel, fort taux d'ensoleillement). L'une des plus remarquables d'entre elles est la Pâquerette à aigrette, une espèce présente au monde seulement sur quelques sites du Poitou-Charentes (micro-endémique), et qui possède ici des populations de plusieurs milliers d'individus. En sa compagnie croissent aussi le Grémil des Pouilles, espèce méditerranéenne qui atteint ici sa limite nord de répartition en France et l'Asperge maritime, espèce du littoral provençal découverte en Charente-Maritime au début des années 1980.



La faune du site n'a fait à ce jour l'objet d'aucun inventaire mais semble peu susceptible, hormis peut-être pour certains groupes d'invertébrés, d'abriter des éléments patrimoniaux eu égard à la faible superficie de la zone.

NIVEAU DE CONNAISSANCE

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, champignons
Niveau de prospection	0	0	0	0	0	0	0	3	0
Espèces observées	0	0	0	0	0	0	0	66	0
Esp.rares/menacées								12	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS

34 33 Pelouses calcicoles sub-atlantiques xérophiles

18 21 Falaises et côtes rocheuses avec végétation

34 5 Pelouses xérophiles méditerranéennes

34 4 Ourlets forestiers thermophiles

ESPECES DETERMINANTES : 12

FAUNE

DH DO PN



FLORE

DH PN PR

Asperge maritime <i>Asparagus maritimus</i>			✓
Astragale de Montpellier <i>Astragalus monspessulanus</i>			
Epiaire héraclée <i>Stachys heraclea</i>			✓
Euphorbe à feuilles dentées <i>Euphorbia serrata</i>			
Grémil des Pouilles <i>Neatostema apulum</i>			✓
Inule squarreuse <i>Inula spiraeifolia</i>			
Iris maritime <i>Iris spuria</i>			✓
Lin raide <i>Linum strictum</i>			
Pâquerette à aigrette <i>Bellis pappulosa</i>			✓
Scorsonère hirsute <i>Scorzonera hirsuta</i>			✓
Trigonelle en glaive <i>Trigonella gladiata</i>			✓
Vipérine d'Italie <i>Echium italicum</i>			

Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

AUTRES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ÉCOLOGIQUE

Aucun